



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 novembre 2002
Français
Original: anglais

**Assemblée générale
Cinquante-septième session**
Points 22, 60 et 84 de l'ordre du jour

**Conseil de sécurité
Cinquante-septième année**

**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et les organisations régionales ou autres**

**Maintien de la sécurité internationale
– relations de bon voisinage, stabilité
et développement en Europe du Sud-Est**

Questions de politique macroéconomique

**Lettre datée du 25 novembre 2002, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'ex-République yougoslave
de Macédoine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du document final de la réunion des chefs de gouvernement des États membres de l'Initiative de l'Europe centrale, qui a été adopté à Skopje le 15 novembre 2002.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 22, 60 et 84 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Srgian **Kerim**



**Annexe à la lettre datée du 25 novembre 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'ex-République yougoslave de Macédoine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Réunion des chefs de gouvernement des États membres
de l'Initiative de l'Europe centrale**

Skopje, 15 novembre 2002

Document final

1. Les chefs de gouvernement des États membres de l'Initiative de l'Europe centrale (IEC) ont tenu leur sommet annuel à Skopje le 15 novembre 2002. La réunion était présidée par M. Branko Crvenkovski, Premier Ministre de la Macédoine, pays présidant l'Initiative pour l'année en cours.

2. Les chefs de gouvernement des pays suivants, ou leurs représentants, étaient présents : Albanie, Autriche, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Italie, Macédoine, Moldova, Pologne, République fédérale de Yougoslavie, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

Ont participé à la réunion en qualité d'invités spéciaux des représentants de l'Union européenne, de la Commission européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), du Conseil de l'Europe, de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies (CEE), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), de la Banque européenne d'investissements (BEI), du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, de l'Initiative pour la région Adriatique et Ionienne, de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (CEMN), du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est et de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI).

Des représentants de l'Assemblée parlementaire de l'IEC et de l'Initiative des chambres de commerce de l'Europe centrale ont aussi participé à la réunion.

Le chef du Secrétariat exécutif de l'IEC et le chef du Secrétariat chargé des projets de l'IEC y ont également participé.

3. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé l'importance de leur sommet annuel, qui, depuis 13 ans que l'Initiative existe, a permis de renforcer les liens entre les gouvernements et les sociétés des États membres, tout en démontrant la validité de la stratégie de cohésion et de solidarité suivie par l'IEC.

4. Les chefs de gouvernement ont affirmé que le fait de tenir leur réunion et le Forum économique au sommet en Macédoine était fort positif pour promouvoir la visibilité internationale et les perspectives économiques du pays.

La situation dans la région

5. Les chefs de gouvernement se sont félicités des progrès accomplis dans la région en ce qui concerne la mise en place d'institutions démocratiques stables, comme en témoignaient les élections qu'avaient tenues récemment un certain nombre d'États membres de l'IEC, dans un climat de respect mutuel et en conformité avec les normes internationales. Ces États avaient su relever les défis inhérents à un changement de gouvernement, et avaient ainsi donné la preuve de leur maturité démocratique et de leur volonté de régler les questions conflictuelles dans le cadre d'un système à base de règles.

6. Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction que plusieurs gouvernements de la région avaient entrepris des programmes de réforme inspirés des normes de l'UE.

7. Ils ont exhorté les États membres à conserver pour ligne de conduite de faire face résolument aux problèmes qui se posent encore : faiblesse de l'état de droit, risque de résurgence d'un conflit ethnique et problèmes d'exclusion sociale exacerbés par la pauvreté et le chômage. Ils ont confirmé qu'il était nécessaire que tous les États membres de l'IEC respectent intégralement toutes les normes et tous les engagements de l'OSCE.

8. Les chefs de gouvernement étaient convaincus que la Réunion au sommet de l'OTAN qui allait se tenir à Prague adopterait des décisions pour renforcer encore la sécurité et la stabilité en Europe, et maintenir la politique de la porte ouverte suivie par cette organisation. Ils ont accueilli favorablement les initiatives tendant à intensifier la coopération entre l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et les États membres de l'IEC qui n'étaient pas encore membres de l'Alliance.

9. Les chefs de gouvernement ont souligné l'importance de la coopération entre États membres de l'IEC pour combattre le terrorisme international, le crime organisé, le trafic d'armes et de stupéfiants, la traite des êtres humains, ainsi que l'immigration illégale.

10. Ils ont applaudi aux Conclusions pertinentes du Conseil européen, en date du 25 octobre, dans lesquelles il est déclaré que 10 candidats à l'UE, dont les États membres de l'IEC ci-après : Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie, étaient à même de satisfaire à tous les critères d'admission et prêts à adhérer à l'Union au début de 2004.

11. Ils ont aussi pris note de l'intention de l'UE de revoir la stratégie de préadhésion et le plan de campagne concernant la Bulgarie et la Roumanie, pour tenir compte de l'évolution toute récente de la situation, qui permettait d'entrevoir l'aboutissement des négociations et l'admission de ces pays d'ici à 2007.

12. Dans cette optique, on a estimé que le Processus de stabilisation et d'association (PSA) de l'UE avait grandement contribué à la stabilité d'ensemble de la région. Il offrait à ces pays la perspective de se rapprocher des structures de l'UE et, y compris, de l'admission comme membres à part entière. La récente décision du Conseil Affaires générales de l'UE d'ouvrir des négociations avec l'Albanie concernant la signature d'un accord PSA constituait un nouveau pas important dans le même sens.

13. Les chefs de gouvernement se sont déclarés fermement convaincus que le processus d'élargissement se poursuivrait et aboutirait à la création d'une Europe

unie, en favorisant plus encore les initiatives régionales et la coopération sur le continent.

14. Les chefs de gouvernement ont accueilli favorablement la politique d'une « Europe élargie » suivie par l'Union européenne, en tant que moyen de promouvoir des réformes démocratiques et économiques visant à créer la stabilité et la prospérité aux frontières de l'Union et au-delà de ces frontières. Ils ont souscrit à l'opinion de la Commission de l'UE selon laquelle l'UE élargie aurait besoin de dépasser ses frontières actuelles pour élaborer une politique de bon voisinage au profit de tous. Ils ont par ailleurs jugé important de suivre de près les incidences de l'élargissement sur les dimensions politique, sociale, économique et humaine, afin d'éviter l'apparition de nouvelles lignes de séparation en Europe. Dans cet ordre d'idées, ils ont souligné qu'il importait que l'IEC aide les États membres qui n'étaient pas engagés à ce stade dans le processus d'élargissement de l'UE.

15. Ils ont exprimé la conviction que, eu égard à la priorité que les pays candidats donnaient à l'élargissement de l'UE, il était important que les États membres de l'IEC renforcent leur cohésion en s'employant à resserrer leur coopération plus étroite dans les domaines politique et économique. Il fallait sauvegarder et renforcer la cohésion régionale en levant les obstacles aux échanges commerciaux et aux investissements entre États membres de l'IEC, en améliorant l'infrastructure qui laissait à désirer, plus particulièrement dans le secteur des transports, et en utilisant au mieux les instruments d'intégration régionale existants, dont l'Initiative.

16. Les chefs de gouvernement ont jugé encourageante la résilience des pays en transition face à une conjoncture extérieure défavorable. La croissance pour la région dans son ensemble restait élevée et les résultats de l'année précédente étaient les deuxièmes meilleurs depuis le début de la transition. Les investissements étrangers se maintenaient, les investisseurs se sentant plus en confiance quant à l'ampleur du risque encouru, notamment dans les pays dont les perspectives d'adhésion à l'UE étaient meilleures.

17. Les chefs de gouvernement se sont félicités du degré de coopération atteint dans le cadre de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale, auquel ils ont vivement encouragé les États membres de l'IEC intéressés à adhérer.

18. Ils ont noté avec satisfaction que l'Italie avait annoncé la mise en place des secrétariats des corridors paneuropéens V et VIII, ce qui accroîtrait les chances d'une mise en oeuvre rapide.

Manifestations de haut niveau dans le cadre de l'Initiative

19. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction les résultats de la Réunion de hauts représentants dans les domaines de l'information et des médias (Belgrade, 23 mai), de la Conférence des ministres de la culture de l'IEC (Skopje, 27 juin) et de la Conférence des ministres de l'agriculture de l'IEC (Trieste, 20 septembre). Ces réunions de haut niveau ou à l'échelon ministériel tenues au cours de l'année donnaient des orientations pour les activités de l'Initiative et la mobilisation de ressources dans les domaines correspondants.

20. Les chefs de gouvernement ont rappelé que le développement économique était un élément clef de la coopération régionale et ont souscrit à l'action de l'IEC en la matière. Ils ont appelé l'attention sur la Réunion des ministres de l'économie

de l'IEC qui se tenait à Skopje le 15 novembre et qui devait examiner les questions relatives aux échanges commerciaux, aux investissements et au financement des PME dans la région de l'IEC au regard de l'élargissement de l'UE.

21. En outre, ils se sont réjouis du succès du cinquième Forum économique du sommet de l'IEC, organisé cette année à Skopje, qui accentuait la dimension économique de l'IEC et de son sommet de novembre. Ils ont constaté avec satisfaction la large participation de tous les secteurs de l'activité économique, et du secteur privé en particulier, de nombreux pays intéressés au développement de la région de la CEI.

22. Ils ont pris acte de la Déclaration finale de la réunion annuelle des présidents de chambres de commerce de l'Initiative des chambres de commerce d'Europe centrale, qui s'était tenue à Skopje le 13 novembre 2002 dans le cadre du Fonds pour la petite entreprise.

23. Les chefs de gouvernement se sont félicités de l'organisation du deuxième Forum de la jeunesse de l'IEC qui apportait une dimension nouvelle à la coopération dans la région. Ils ont pris acte avec satisfaction de la Déclaration finale du Forum axée sur les questions d'éducation, de formation ainsi que de chômage et de création d'emplois pour les jeunes.

24. Ils se sont réjouis du renforcement de la coopération des parlements des États membres de l'IEC et ont pris acte du Document final rendu public par l'Assemblée parlementaire de l'IEC à Skopje le 8 novembre 2002.

Coopération au sein de l'IEC

25. Les chefs de gouvernement se sont déclarés en faveur de l'harmonisation des programmes et des calendriers des acteurs régionaux. Ils ont préconisé de poursuivre le processus engagé cette année en vue de maximiser les effets de la coopération entre les initiatives régionales actives en Europe centrale et en Europe du Sud-Est.

26. Ils ont noté avec satisfaction que la coopération avec l'OCDE se poursuivait et avait abouti à l'organisation de la Conférence OCDE-LEED-IEC sur les partenariats Est-Ouest dans les pays en transition, qui s'était tenue à Trieste fin octobre.

27. Ils ont aussi pris note avec satisfaction des résultats obtenus dans le cadre des activités menées en coopération avec la Commission économique pour l'Europe (ONU) et en particulier du projet relatif aux marchés de gros agricoles de l'IEC et du projet de microfinancement de l'IEC en Albanie.

28. Les chefs de gouvernement ont reconnu le rôle de chef de file joué par la BERD s'agissant des investissements dans la région de la CEI et les activités du secrétariat concernant les projets de l'Initiative exécutés conjointement avec la BERD.

Activités opérationnelles de l'IEC

29. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur gratitude pour l'utilisation du Fonds d'affectation spéciale IEC de la BERD créé en Italie 10 ans plus tôt, dont les dépôts s'établissent au montant total à 27 millions d'euros et qui sert à des

initiatives dans des secteurs clefs comme l'infrastructure, les transports, l'agriculture, les PME, le microfinancement, l'énergie et la privatisation (annexe I).

30. Les chefs de gouvernement ont salué l'utilisation du Fonds de coopération de l'IEC, qui a commencé à fonctionner cette année. On trouvera la liste complète des projets cofinancés par le Fonds à l'annexe II.

31. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé l'importance du Fonds de solidarité de l'IEC, qui permet aux experts des pays membres particulièrement nécessiteux de prendre part aux activités de l'organisation.

32. Ils se sont félicités du renforcement suivi du Secrétariat exécutif de l'IEC en tant que siège de l'Initiative et du fait que celui-ci redoublait d'efforts pour accueillir des réunions et manifestations de l'IEC. Dans cet ordre d'idées, ils ont encouragé les instances de l'IEC à abrégé leurs réunions et à veiller tout particulièrement à ce que les décisions prises soient suivies d'effet.

33. Ils ont incité les instances compétentes de l'IEC à mettre en place des réseaux appropriés pour élargir la portée et le champ de l'Initiative dans les domaines scientifique, universitaire et culturel.

34. Les chefs de gouvernement ont noté avec satisfaction que le programme de coopération en matière de géodésie avait permis de mettre pleinement à exécution la première phase du projet dit CERGOP (Projet régional de géodynamique pour l'Europe centrale). Ils ont noté que l'intention était de passer à la phase 2 de ce projet et d'entreprendre simultanément l'unification des systèmes de pesanteur en Europe centrale et orientale dans le cadre du projet UNIGRACE.

35. Ils ont par ailleurs applaudi au lancement d'un Bulletin mensuel de l'IEC et ont encouragé le Secrétariat exécutif à continuer de promouvoir aussi largement que possible les activités et la visibilité de l'organisation.

36. Ils ont pris note du « Rapport d'exécution du Plan d'action 2002-2003 de l'IEC » établi par le Secrétariat exécutif de l'IEC pour le présent sommet, rapport qui donne une vue d'ensemble de la vaste gamme d'activités de l'IEC et de ses différentes instances.

Modifications des Directives et règles de procédure de l'IEC

37. Les chefs de gouvernement ont adopté un certain nombre de modifications des Directives et règles de procédure de l'IEC afin d'adapter celles-ci à l'évolution récente de la situation et, partant, de faire en sorte qu'elles cadrent mieux avec le fonctionnement effectif de l'organisation. Ces modifications portent essentiellement sur la Réunion des ministres des affaires étrangères de l'IEC, la coopération avec la dimension parlementaire et l'Initiative des chambres de commerce d'Europe centrale ainsi que la réunion des directeurs politiques des ministères des affaires étrangères de l'IEC. Elles créent la fonction de directeur général adjoint du Secrétariat exécutif de l'IEC, mais les titulaires des postes correspondants sont en fait détachés auprès du Secrétariat par les États Membres depuis un certain nombre d'années déjà. On trouvera à l'annexe III la version modifiée des Directives adoptées par le présent sommet.

* * *

38. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur gratitude au Gouvernement de la République de Macédoine pour l'excellente organisation de leur réunion ainsi que du Forum économique du sommet et du Forum de la jeunesse de l'IEC à Skopje.

39. Enfin, ils ont adressé leurs meilleurs voeux à la Pologne qui va assurer la présidence de l'Initiative et comptent que la coopération se poursuivra au sein de l'IEC sous la présidence polonaise.
